

Gestion de la Paie et Administration du Personnel

Diplôme Universitaire en Alternance

Acteur principal de la croissance de l'entreprise...
Il vous sera demandé beaucoup.

L'essentiel, c'est d'organiser votre avenir professionnel, en tenant compte à la fois de votre personnalité, de vos souhaits et des exigences des entreprises.

La licence Gestion de la Paie et Administration du Personnel en alternance est un diplôme national de l'enseignement supérieur dispensé en collaboration avec l'IFCAE et certifié par l'Université de Cergy-Pontoise - UFR d'Economie et de Gestion - Niveau II Licence Professionnelle. Cette licence professionnelle permet de maîtriser les différents paramètres de la paie et de connaître les outils, étudier l'organisation et les procédures d'un service paie, et d'appréhender des notions plus généralistes d'administration du personnel.

LES QUALITES REQUISES

- Discret
- Rigoureux
- Organisé
- Curieux, pour faire évoluer ses connaissances

LES FONCTIONS EN ENTREPRISE

Dans l'environnement professionnel des PME/PMI, des grandes entreprises, des entreprises de service spécialisées dans le traitement de la paie et des cabinets d'expertise comptable, les vos missions en tant que gestionnaire de paie sont :

- Organiser le recensement de tous les éléments qui vont servir de base de calcul de la rémunération.
- Assurer le traitement de la paie dans le respect des dispositions législatives et des contextes juridiques des organisations.
- Fournir des éléments de gestion et de prévisions afin de maîtriser la variation des masses salariales induites par la politique de rémunération.
- Etablir et contrôler les états de paie et les déclarations sociales périodiques.
- Maîtriser le paramétrage d'un logiciel de paie et de gestion des dossiers de paie.

TAILLE ET SECTEUR D'ACTIVITE DES ENTREPRISES

- Entreprises gérant de nombreuses payes, soit du fait de leur activité spécifique (entreprises de nettoyage, BTP, transport, agence d'intérim, entreprises de service spécialisées dans la paie, cabinets d'expertise comptable, ...), soit parce qu'elles sont de moyenne et grande dimension.
- La fonction peut s'adapter à tous secteurs d'activités, même de très petites et moyennes entreprises dans lesquelles le gestionnaire de paie secondera le comptable

VOTRE VALIDATION D'EXAMEN

LE SYSTÈME D'ÉVALUATION :

- Contrôle continu avec épreuves écrites et soutenances orales
- En fin de parcours pédagogique, soutenances orales d'un projet professionnel tutoré et d'un mémoire entreprise devant un jury de professionnels

LA VALIDATION DE LA FORMATION :

- Obtention de la licence Gestion de la Paie et Administration du Personnel

CONTENU DE LA FORMATION

UE1 Environnement juridique

- La gestion du poste de travail et ADP
- Le contrat de travail
- Administration du personnel
- La gestion de l'embauche
- La gestion de fin de contrat

UE2 Gestion de la paie

- Les cotisations sociales
- Le bulletin de paie
- Le salaire
- Les éléments accessoires au salaire
- Les déclarations sociales

UE3 Les outils informatiques

- Fonctionnement d'un Progiciel de Gestion Intégrée (PGI)
- Formation approfondie sur le logiciel Excel

UE4 La communication

- Langue étrangère
- La communication interpersonnelle et la négociation des conflits
- Le Développement durable

UE5 Projet tutoré

UE6 Période en entreprise

REGLEMENT D'EXAMEN

Epreuves	ECTS	Forme
UE1 – Environnement juridique du contrat de travail	11	Ecrit
UE2 – Gestion de la paie	16	Ecrit
UE3 – Outils informatiques	6	Pratique
UE4 - Communication	7	Ecrit et Oral
UE5 – Projet tutoré	10	Oral
UE6 – Mémoire d'entreprise	10	Oral

L'ADMISSION

- **DE NIVEAU BAC +2 MINIMUM** (BTS AG ou CGO, d'un DUT GEA, TC, GACO ou CJ, d'un DCG, d'une licence AES...)
- Tests et dossier de candidature.
- Entretien individuel de motivation afin de valider votre projet professionnel.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

- 5 à 8 jours consécutifs par mois à l'IFCAE

DEBUT DES COURS : Octobre

DUREE : 1 an (525 heures)

L'INSCRIPTION (80€ - frais de dossier, de test, d'inscription)

- Téléphonnez au 01.34.35.35.35 pour recevoir votre dossier d'inscription ou téléchargez le à partir de notre site www.ifcae.fr
- Complétez et envoyez votre dossier à L'IFCAE.
- Convocation à l'IFCAE pour tests et entretien.

LA RECHERCHE ENTREPRISE

Une aide réelle du service placement de l'IFCAE.

- Méthodes pour réaliser un CV et une lettre de motivation.
- Techniques d'entretien.
- Proposition de postes à pourvoir en entreprise.

LES AVANTAGES DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Une réelle expérience professionnelle.
- Un statut de salarié avec les droits et les obligations qui s'y attachent.
- Une formation professionnelle reconnue par l'Etat et les branches professionnelles et 100 % gratuite. Seule la signature du contrat de professionnalisation avec une entreprise conditionne votre intégration pour la préparation de votre diplôme.
- Un suivi personnalisé par l'IFCAE au niveau de l'entreprise et des actions d'évaluation (4 examens blancs).
- Une rémunération calculée en fonction du SMIC, variant selon votre âge et votre niveau de formation.

	NIVEAU DE FORMATION	
	< BAC PRO*	≥ BAC PRO*
16 à 20 ans**	55 % du SMIC	65 % du SMIC
21 à 25 ans	70 % du SMIC	80 % du SMIC
≥ 26 ans***	Ne peut être inférieur ni au SMIC, ni à 85 % du minimum conventionnel	

* Tout diplôme au titre de niveau IV. Les Bacs généraux ne donnent pas lieu à l'augmentation de la rémunération de 10 points.

** En cas de passage de 20 à 21 ans en cours de contrat, la rémunération est réévaluée dès le mois suivant la date anniversaire.

***Le passage de 25 à 26 ans en cours de contrat n'a pas d'incidence sur la rémunération.